

## **1. Développement économique / Habitat / Agriculture et commerces de proximité**

---

- 1.1. Avenant à la convention de partenariat pour l'animation de la 2<sup>ème</sup> phase du dispositif Territoires d'Industrie Comminges-Nestes
- 1.2. Désignation d'un représentant au conseil d'administration de l'association Initiative Comminges

## **2. Budget / Finances / Mutualisation des achats et des services**

---

- 2.1. Règlement budgétaire et financier
- 2.2. Versement d'un fonds de concours 2024 – commune de Sana
- 2.3. Versement d'un fonds de concours 2023 – commune de Lescuns
- 2.4. Versement d'un fonds de concours 2023 – commune de Casties-Labrande
- 2.5. Versement d'un fonds de concours 2025 – commune de Mauran
- 2.6. Création de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)

## **3. Déchets ménagers / Cycle de l'eau**

---

- 3.1. Election des délégués au sein de la commission territoriale n°12 Val de Garonne et Volvestre du syndicat RESEAU 31 - compétence Eau potable
- 3.2. Désignation d'un membre à la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE des bassins versants des Pyrénées ariégeoises

## **4. Projet de territoire / Tourisme / Urbanisme / Aire d'accueil des gens du voyage**

---

- 4.1. Désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie « Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Garonne »
- 4.2. Instauration de la taxe de séjour et fixation des tarifs

## **5. Ressources humaines**

---

- 5.1. Création de postes – Service développement économique
- 5.2. Création/suppression de postes suite à avancement de grade 2026
- 5.3. Création d'une Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail commune entre la communauté de communes Cœur de Garonne et le CIAS Cœur de Garonne
- 5.4. Modalités de participation au risque Prévoyance et adhésion à la convention de participation en Prévoyance proposée par le CDG31

## **6. Affaires diverses**

---

- 6.1. Création de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIA)
- 6.2. Lancement du marché de fourniture de carburant en station-service au moyen de cartes accréditatives
- 6.3. Désignation d'un représentant au sein de la SPL Agence régionale de l'énergie et du climat Occitanie (AREC)

## **7. Compte-rendu des décisions/arrêtés du Bureau et du Président pris dans le cadre de la délégation de pouvoirs (art L2122-23 CGCT)**

---

